

Le Quartz mode d'emploi



p.11 Services Techniques



p.12 Médiathèque



p.13 Comité de Jumelage



SOMMAIRE

p.08

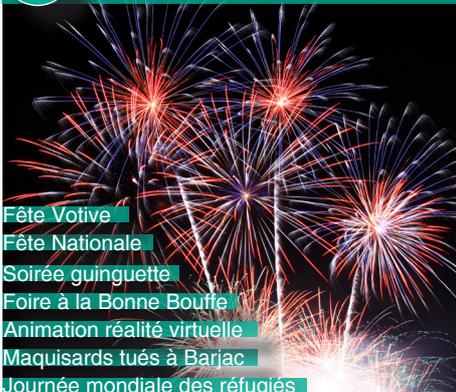
COMPRENDRE



Le Quartz - mode d'emploi

p.04

ILLUSTRER



- Fête Votive
- Fête Nationale
- Soirée guinguette
- Foire à la Bonne Bouffe
- Animation réalité virtuelle
- Maquisards tués à Barjac
- Journée mondiale des réfugiés

p.06

AGIR



- RGPD
- Vidéoprotection
- Rue du Portalet
- Espace-Péchaud
- Station d'épuration
- Finances publiques
- Parkings et lotissement
- Logements communaux

p.11

DÉCOUVRIR



- Elections
- Police Municipale
- Services Techniques

p.12

INNOVER



- Habitat
- Médiathèque

p.13

BOUGER



- Le Ciné-théâtre
- Office de Tourisme
- Comité de Jumelage

p.15

TRIBUNES POLITIQUES



- Liste «De l'exigence au rayonnement»
- Liste «Dynamiques et solidaires»

p.16

PARTAGER



- VMEH
- La Croix-Rouge
- Etoile Barrabande
- Secours Populaire
- Gym Club Barraban
- Secours Catholique
- Centre Culture et Loisirs
- Photo Club Haute Lozère
- Rugby Club Haut Gévaudan
- Amicale Philatélique du Gévaudan

p.19

INFORMER



- Déchets
- À savoir
- Permanences
- Numéros utiles
- Carte Pass Jeunes
- Informations générales

p.20

SORTIR



- Septembre
- Octobre
- Novembre
- Décembre

Mes chères concitoyennes,
Mes chers concitoyens,

« Un bel été s'achève »

L'été 2019 fut riche en festivités à Saint Chély d'Apcher ! Il faut dire qu'il avait débuté sur une bonne note avec la Fête de la Musique organisée le 21 juin dans les différents bars-restaurants de la commune et par l'Office de Tourisme sur le Petit Foirail. Il s'est ensuite poursuivi avec les portes ouvertes et l'inauguration du Quartz, les 29 juin et 1^{er} juillet. Puis, venait l'heure des animations annuelles :

- le Festival Saint Chély d'Arte orchestré par le Centre Culture et Loisirs
- les sorties nature, après-midis à la ferme et soirées guinguette concoctées par l'Office de Tourisme Margeride en Gévaudan, avec ses partenaires dont la Chambre d'Agriculture de Lozère
- la Fête Votive menée de main de maître par le Comité d'Animation
- le 20^e anniversaire du jumelage avec Tadcaster
- les activités proposées par la piscine Atlantie
- ou encore la Foire à la Bonne Bouffe, dont c'était la 36^e édition
- sans oublier les événements sportifs ou culturels programmés par les différentes associations Barrabandes et qui réunissent, à chaque fois, un nombre impressionnant de participants !

Les multiples associations Barrabandes, indispensables à la vie de la cité, sont donc toujours à pied d'œuvre, même en période estivale, pour animer et faire vivre notre belle ville de Saint Chély d'Apcher.

« Et c'est déjà la rentrée »

Les enfants et les jeunes qui ont profité des activités et séjours organisés par l'accueil de loisirs et l'Espace Jeunes, et ceux qui ont passé les vacances en famille, ont repris le chemin de l'école, du collège ou du lycée. Et, comme depuis 2017, la rentrée s'est faite en musique au groupe scolaire public. Avec Séverine et Francis Laversanne, les petits Barrabans ont pu appréhender ce moment parfois difficile dans la joie et la bonne humeur en profitant d'un « concert privé ». Certains prolongeront cette expérience en s'inscrivant à l'école municipale de musique qui ouvrira ses portes les 16 et 17 septembre pour la 5^e saison. La pratique de différents instruments y est enseignée : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cors, trombone, tuba pour tous les niveaux, ainsi qu'une initiation au piano. Cette activité, qui fait toujours le plein, permet à 20 enfants ou adultes de jouer d'un instrument et de s'épanouir à travers la musique. Pour celles et ceux qui préfèrent les activités sportives, artistiques, culturelles ou solidaires, participez à la Fête du Sport organisée le samedi 14 septembre sur l'Espace-Péchaud. Vous y découvrirez le dynamisme du mouvement associatif Barraban et pourrez vous inscrire pour la saison 2019-2020.

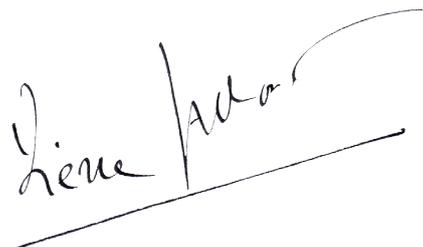


« Point sur la maison de santé »

Président de la Communauté de Communes, j'ai signé le BEFA (Bail en l'Etat Futur d'Achèvement) de la maison de santé pluriprofessionnelle le 31 juillet dernier avec les professionnels de santé intégrant la structure : médecins généralistes, chirurgien-dentiste, sages-femmes et laboratoire d'analyses médicales. Les travaux devraient donc débuter à l'automne, pour une ouverture prévisible au printemps 2021.

Bonne rentrée à toutes et tous !

Votre Maire dévoué



Saint Chély Mag

Le magazine municipal de Saint Chély d'Apcher

67 rue Théophile Roussel
48200 Saint Chély d'Apcher
Tél. 04.66.31.00.67
Fax 04.66.31.38.66
mairie@stchelydapcher.fr
www.stchelydapcher.fr



   @stchelydapcher

Directeur de publication : Docteur Pierre Lafont

Rédaction et conception : Coralie Forissier

Impression : Imprimerie du Gévaudan

Crédits photos : Mairie de Saint Chély d'Apcher
- Préfecture de la Lozère - Photo Cartalade
- Jean-Sébastien Caron - Alexandre Criner
- Claude Escudero - Xavier André - OTEIS
- SOLIHA - Le Cri Dévot - Franck Bigotte
- Fabrice Robin - La Joie Errante - Etoile Barrabande - VMEH - Gym Club Barraban
- La Croix-Rouge - Centre Culture et Loisirs
- Rugby Club Haut Gévaudan - Photo Club Haute Lozère - Secours Catholique - Secours Populaire - Amicale Philatélique du Gévaudan

Dépôt légal : Septembre 2019

Tirage : 2 400 exemplaires

IMPRIMÉ SUR PAPIER 100% RECYCLÉ

Les Permanences du Maire

Les mardis matins (sous réserve de modification), le Maire reçoit dans son bureau en Mairie les Barrabandes et Barrabans qui le souhaitent.

Une prise de rendez-vous préalable est nécessaire au **04.66.31.38.56**.

En cas d'indisponibilité du Maire, les demandes spécifiques et techniques (voirie, urbanisme, animation, vie associative, etc.) pourront, le cas échéant, être transmises aux adjoints délégués.

ILLUSTREZ



ILLUSTRER



1
Jeudi 20 juin :

Journée mondiale des réfugiés

L'association Habitat & Humanisme organise une conférence-débat avec les familles Yézidies accueillies à Saint Chély. Des témoignages poignants devant une assemblée nombreuse.

2
Dimanche 14 juillet :
Fête Nationale

Les sapeurs-pompiers sont présents pour célébrer le 14 juillet. Après le défilé et le dépôt de gerbes aux 2 monuments aux morts en matinée, la soirée est consacrée au feu d'artifice et au traditionnel bal populaire.

3
Mardi 16 juillet :
Soirée guinguette

Près de 500 personnes participent à la 1^o soirée guinguette de l'année élaborée par l'Office de Tourisme Margeride en Gévaudan. Les suivantes, organisées les 23 et 30 juillet font également le plein.

4
Mercredi 17 juillet :
Animation réalité virtuelle

Plus de 40 personnes essaient la Xtreme Machine de la société Vievent installée à la médiathèque. Des expériences immersives et interactives pour un véritable effet « wow » !

5
Du vendredi 2 au lundi 5 août :
Fête Votive

Les troupes venues du Mexique, de Colombie et d'Espagne défilent dans la rue Théophile Roussel lors de la Fête Votive orchestrée par le Comité d'Animation. Elles sont accompagnées par l'Etoile Barrabande et Studio T Dance. Le corso du dimanche est quant à lui ouvert par l'Ecurie du Gévaudan.

6
Jeudi 8 août :
Foire à la Bonne Bouffe

La rue Théophile Roussel est bondée pour la 36^e Foire à la Bonne Bouffe organisée par l'Office de Tourisme Margeride en Gévaudan. Produits gourmands, artisanat, mini-ferme, animations enfants, déjeuner « terroir », bal musette et cuisson du four-bouteille sont au programme de cette journée.

7
Jeudi 15 août :
Maquisards tués à Barjac

Les Barrabans rendent hommage aux Maquisards tués à Barjac en août 1944. Pour ce 75^e anniversaire, émotion et reconnaissance sont au rendez-vous de cette cérémonie commémorative.

Finances publiques

Une motion contre la fermeture

La Direction Départementale des Finances Publiques porte un projet de « restructuration » du réseau départemental. Ce projet prévoit entre autres :

- le transfert du Service des Impôts des Entreprises de Saint Chély à Mende (tout comme ceux de Marvejols et Florac)
- le transfert du Service des Impôts des Particuliers de Saint Chély à Mende (tout comme ceux de Marvejols, Langogne et Florac), avec éventuellement le maintien d'une antenne locale
- l'absorption de la Trésorerie de Saint Chély par celle de Marvejols
- la suppression de **29** emplois (départs en retraite non remplacés) entre **2020** et **2022**
- la suppression d'au moins **8** emplois en **2023**.

Le Conseil Municipal, réuni le **4** avril, a voté une motion pour la défense des services publics de proximité et contre la fermeture du Centre des Finances Publiques de Saint Chély qui fragiliserait le territoire et laisserait sur le bord du chemin un nombre important d'usagers. En effet, l'éloignement des services tendrait à détériorer la qualité des services proposés sur le territoire et nuirait ainsi à son attractivité, pour l'installation de nouvelles populations et de nouvelles entreprises. De plus, la dématérialisation des démarches administratives n'est qu'une réponse partielle à ce désengagement territorial et la Maison de Services au Public ne peut se substituer aux services de l'Etat dans tous les domaines.

Vidéoprotection

Extension du dispositif

Le dispositif de vidéoprotection de la Commune va être renforcé afin de couvrir des nœuds de circulation aujourd'hui non concernés (entrées Nord et Sud et centre-ville). Des subventions sont sollicitées auprès de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance). Sur un montant global de **104 021,05€**, l'Etat devrait financer à hauteur de **80%**. Le reste à charge pour la Commune s'élèverait donc à **20 804,21€**. Le plan de financement a été adopté lors de la séance du Conseil Municipal du **4** avril.

Pour rappel, la vidéoprotection a pour objectifs le maintien de l'ordre, la gestion des interventions, la recherche de preuves judiciaires, la gestion urbaine de proximité, la lutte contre la délinquance de voie publique et la réduction du sentiment d'insécurité. C'est donc un outil de protection, de prévention et de résolution des actes.

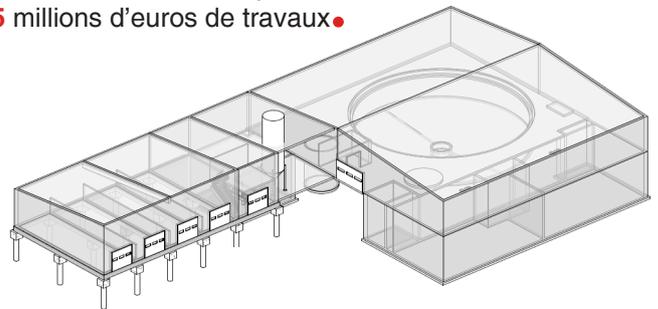


Station d'épuration

Le projet est validé

Après plusieurs réunions rassemblant la commission travaux, le cabinet d'études OTEIS et l'ensemble des partenaires (services de l'Etat, Agence de l'Eau et Département), le Conseil Municipal a validé, lors de la séance du **18** juin, le projet de rénovation / reconstruction de la station d'épuration. En voici les points clés :

- les installations et bassins seront entièrement couverts
- la future unité de traitement des eaux sera dimensionnée pour **7 000** équivalent-habitants, dont **1 500** équivalent-habitants pour l'activité de l'abattoir
- elle devra pouvoir traiter **1 500 m³/j** en temps sec et **1 900 m³/j** en temps de pluie
- les effluents traités seront rejetés dans le Chapouillet au même endroit qu'aujourd'hui
- les boues seront déshydratées, chaulées à une siccité de **30%**, stockées sur site et évacuées vers une filière d'épandage agricole. Les agriculteurs ont répondu favorablement au projet de plan d'épandage. Concernant le calendrier, l'Agence de l'Eau doit être sollicitée avant le **15** octobre pour être en mesure de garantir son niveau d'intervention. Le marché a donc été publié à la fin du mois de juin et les offres soumises par les candidats tout début septembre. En octobre, le Conseil sera saisi du plan de financement du projet, sur la base de l'offre pré-retenue. L'estimatif s'élève à **5** millions d'euros de travaux.



Parkings et lotissement

Mise à jour du calendrier

La consultation pour l'aménagement des parkings de la rue de la Gravière et de l'ancien hôpital a été déclarée infructueuse car les offres étaient supérieures de plus de **30%** à l'estimatif, probablement en raison du plan de charge complet des entreprises. Aussi, il est envisagé de relancer cette consultation en fin d'année pour une réalisation des travaux en **2020**, en espérant un plan de charge inférieur, phénomène récurrent lors des années d'élection où les investissements sont en général à la baisse.

Les travaux du lotissement Les Peupliers sont eux aussi reportés, puisqu'aucune entreprise n'a répondu à la consultation et que l'autorisation d'évacuation des eaux pluviales n'a pas encore été délivrée par la DDT (Direction Départementale des Territoires).

Espace-Péchaud

Le plan de financement est adopté

L'aménagement du Péchaud s'est poursuivi cet été avec le tome II du Jardin des Livres et le Festival Saint Chély d'Arte, organisé par le Centre Culture et Loisirs du 11 au 13 juillet. Cet aménagement, tel qu'il a été imaginé par l'urbaniste paysagiste Xavier André (cheminements piétons, passerelles, forêt du Jardin des Livres), peut bénéficier de subventions de l'Europe et de la Région dans le cadre du contrat bourg-centre. Ce projet, d'un montant global de **74 440,03€ HT**, doit être subventionné à hauteur de **64%** par l'Europe (**47 641,62€**) et de **16%** par la Région Occitanie (**11 910,40€**). La quote-part communale s'élève donc à **14 888,01€ (20%)**.



Rue du Portalet

Le Département est sollicité

La réfection de la rue du Portalet (réseaux humides et revêtement de surface) peut bénéficier de subventions du Département au titre de l'enveloppe « voirie » des contrats territoriaux. Le plan de financement a donc été actualisé et adopté par le Conseil Municipal lors de la séance du 18 juin.

Sur le montant global (**258 957,50€ HT**), le Département pourrait subventionner à hauteur de **26 932€**, ce qui ramènerait la quote-part communale à **232 025,50€**.



Logements communaux

La rénovation est budgétisée et entérinée

Par délibération du 23 janvier 2018, avait été sollicitée une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour la rénovation de plusieurs logements communaux.

Ce projet peut également bénéficier de subventions de l'Europe, au titre du programme Leader, ainsi que du Département, au titre du FRAAP (Fonds de Réserve dans le cadre d'Appel A Projets régionaux, nationaux ou européens). Le plan de financement suivant a donc été adopté lors de la séance du Conseil Municipal du 18 juin :

- budget global : **143 312,70€**
- participation de l'Europe : **80 000€ (56%)**
- participation du Département : **34 650,16€ (24%)**
- quote-part communale : **28 662,54€ (20%)**.



RGPD

Un délégué à la protection des données a été désigné

Toutes les structures publiques doivent se mettre en conformité avec le Règlement Général européen de la Protection des Données (RGPD) approuvé officiellement par le Parlement Européen en avril 2016. Ce RGPD, qui remplace les lois nationales telles que la loi Informatique et Libertés en France, unifie la protection des données et doit faciliter la libre circulation des données dans les 28 Etats membres de l'Union Européenne.

En tant que responsables des traitements, les collectivités doivent veiller à ce que les données personnelles soient collectées pour un usage déterminé, légitime et pertinent, pour un laps de temps limité, en toute sécurité et confidentialité, et en respectant le droit des personnes. Il s'agit d'un facteur de transparence et de confiance. C'est pourquoi, il convient de désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD), également dénommé DPO (Data Protection Officer), qui aura pour mission principale de mettre la collectivité en conformité avec le RGPD, chose faite le 18 juin dernier.

Le règlement s'applique à tous les traitements de données à caractère personnel. Il concerne donc également les entreprises, associations ou autres organismes et leurs sous-traitants établis dans l'Union Européenne. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) : www.cnil.fr/fr/rgpd-par-ou-commencer.

Le Quartz mode d'emploi



Le Quartz, nouveau pôle culturel - salle des fêtes, a été inauguré le lundi 1^{er} juillet par le Docteur Pierre Lafont, Maire de Saint Chély d'Apcher, Madame Christine Wils-Morel, Préfète de la Lozère, Madame Aurélie Maillols, Vice-Présidente de la Région Occitanie et Madame Sophie Pantel, Présidente du Département de la Lozère.

Avant cette cérémonie officielle, qui a réuni près de 300 invités, des portes ouvertes avaient été organisées le samedi 29 juin. Les Barrabandes et Barrabans ont ainsi pu découvrir en avant-première ce nouvel espace culturel.

Vous pouvez visionner le film retraçant ces 2 journées ici : <https://bit.ly/2XSTaOJ>.



LE QUARTZ en détails

L'aménagement du Quartz, mené par l'agence d'architecture Concept' - Stéphane Bessières, consiste en :

- la création d'une salle de plus grande jauge que l'ancienne salle des fêtes (380 places assises à table ou 593 places debout), modulable (séparation possible en 2 salles de plus petite jauge : 223 et 370 places), qui permet de multiplier les potentialités du pôle culturel tant en nature de spectacles que de publics

- la rénovation du bâtiment aux normes d'accessibilité et sécurité, avec une isolation thermique et un traitement acoustique de pointe

- l'aménagement d'autres espaces (bar, 2 salles de réunion en rez-de-jardin d'une capacité de 50 personnes chacune) permettant de répondre de manière cohérente et pertinente aux attentes des différents usagers (associations, particuliers, organismes, etc.), en adéquation totale avec le contenu et les contraintes de leurs pratiques respectives



COMPRENDRE

- la création d'une cuisine équipée avec du matériel professionnel
 - la rénovation et l'agrandissement des espaces dédiés aux artistes et à la livraison des matériels de scène
 - une amélioration des conditions d'accueil et de sécurité dans la grande salle et une mise en conformité de l'ensemble du bâtiment au regard de la loi sur le handicap
 - le renouvellement de son image extérieure par une nouvelle façade pour apporter une cohérence architecturale à l'ensemble.
- Réparti sur **2** niveaux, le bâtiment a été pensé comme un lieu de vie, ouvert et accueillant avec des volumes et des espaces généreux en concordance avec les besoins et les usages du public.



LE QUARTZ en chiffres

Le montant global du projet s'élève à **2 700 000€ HT**. Les partenaires financiers pour l'investissement sont :

- l'Etat avec des subventions de **788 317€** dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux) et de **384 250€** dans le cadre du FSIPL (Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local) (**43%**)
- la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée avec une subvention de **421 053€** (**16%**)
- le Département de la Lozère avec une subvention de **215 060€** (**8%**)
- l'Europe avec une subvention de **40 000€** dans le cadre du programme Leader (**1%**)

Au total, **1 848 680€** de subventions ont été obtenus, le reste à charge pour la Commune est donc de **851 320€** (**32%**).

LE QUARTZ en pratique

Le Quartz, situé route du Malzieu, a pour vocation d'accueillir diverses activités et est donc mis à la disposition des différentes associations de la commune, dans l'exercice de leurs activités habituelles ou lors de manifestations. Il peut en outre être loué à des particuliers, des organismes ou des associations extérieures en fonction des disponibilités. Pour louer le Quartz, vous devez, au moins un mois avant l'évènement :

- vous rendre au secrétariat de la Mairie pendant les horaires d'ouverture (du lundi au jeudi de **8h30 à 12h** et de **13h30 à 17h**, le vendredi de **8h30 à 12h** et de **13h30 à 16h30**) ou envoyer un courrier ou courriel pour effectuer la réservation
- dans un délai maximal de **3** semaines, contacter le secrétariat de la Mairie afin de signer la convention et le règlement intérieur. La réservation du Quartz ne sera effective qu'après signature de la convention et remise des pièces demandées.



COMPRENDRE

Ces pièces sont :

- un chèque du montant de la location libellé à l'ordre du Trésor Public
- un chèque de caution d'un montant de : **1 500€** pour la location de la moitié de la salle (côté scène ou côté rotonde); **2 000€** pour la location de la grande salle; **500€** pour la location d'une salle de réunion
- une attestation d'assurance responsabilité civile pour l'occupation de la salle
- une copie de la pièce d'identité du demandeur.

Un état des lieux d'entrée ainsi que la vérification du matériel mis à disposition seront effectués par le réservant et un agent de la Commune, après prise de rendez-vous auprès des services techniques. Un état des lieux de sortie sera également effectué en présence d'un représentant de la Commune. Le rendez-vous sera fixé lors de l'état des lieux d'entrée.

Dans la grande salle, peuvent être mis à disposition, au moment de la réservation :

- **38** tables rondes
- **450** chaises
- la vaisselle présente dans la cuisine
- la vaisselle du bar.

Concernant le matériel scénique, le grill ne peut être manipulé que par un professionnel. Il sera demandé, au moment de la réservation, de justifier de l'aptitude de la personne à se servir du grill. L'utilisation du matériel son, vidéo et lumière, ainsi que la manipulation de l'échelle seront expliquées par un agent municipal au moment de l'état des lieux d'entrée. Un manuel d'utilisation sera également laissé à disposition des utilisateurs.

Il ne vous reste plus qu'à vous approprier et à apprécier ce nouvel espace culturel, conçu pour répondre à vos attentes. Que vous soyez responsable associatif, chef d'entreprise ou particulier, vous pourrez y organiser tout type d'événement : spectacles vivants, soirées dansantes, conférences, salons, congrès, assemblées générales, fêtes de mariage, etc.



Le Quartz en tarifs

Les tarifs du Quartz, adoptés par le Conseil Municipal lors de la séance du **18** Juin, sont les suivants :

	ASSOCIATIONS DONT LE SIÈGE SOCIAL EST À SAINT CHÉLY	ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES À LA COMMUNE	PARTICULIERS CONTRIBUABLES BARRABANS	AUTRES
SALLE CÔTÉ SCÈNE	300€	590€	590€	770€
SALLE CÔTÉ ROTONDE	300€	590€	590€	770€
SALLE CÔTÉ ROTONDE ET CUISINE	400€	790€	790€	1 030€
GRANDE SALLE	550€	1 080€	1 080€	1 410€
GRANDE SALLE ET CUISINE	650€	1 280€	1 280€	1 670€
MATÉRIEL SCÉNIQUE (EN SUS)	75€	100€	100€	150€
2 SALLES DE RÉUNION	250€	325€	250€	325€
UNE SALLE DE RÉUNION	150€	200€	150€	200€

Le Quartz est mis à disposition à titre gracieux pour les manifestations organisées par les associations caritatives. Les salles de réunion sont mises à disposition à titre gracieux pour les réunions des associations.



Elections

Rappel en vue des municipales

Les élections municipales auront lieu les dimanches **15** et **22** mars **2020**. Voici donc un petit rappel des papiers d'identité que vous devrez présenter pour voter.

Depuis **2014**, pour exercer leur droit de vote, les électeurs des communes de plus de **1 000** habitants ont pour obligation de présenter au bureau de vote, en plus de leur carte d'électeur, une pièce d'identité. Cette pièce d'identité peut par exemple être :

- une carte nationale d'identité ou un passeport (valide ou périmé depuis moins de **5** ans)
- une carte vitale avec photographie
- une carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie
- un permis de conduire (en cours de validité)
- un permis de chasser (en cours de validité) avec photographie.

Tout changement d'adresse dans la commune doit également être signalé, en vous rendant sur le site Internet www.service-public.fr ou à l'accueil de la Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Police Municipale

Un plan d'action pour sécuriser les festivités

Afin d'assurer le bon déroulement des festivités estivales organisées sur le territoire de la commune, la Police Municipale a mis en place un plan d'action et de sécurité pour coordonner l'ensemble des services acteurs (Services Techniques, Sapeurs-Pompiers, Gendarmerie Nationale, Agent de Surveillance de la Voie Publique).

L'objectif de ce plan est d'éviter toutes menaces, risques ou dangers au sein des zones délimitées ou aux abords.

En effet, même si le nombre d'attaques terroristes diminue sur le territoire national, le plan Vigipirate reste maintenu au niveau d'alerte « Sécurité renforcée - Risque d'attentat » et la Commune doit tout mettre en oeuvre pour éviter qu'une catastrophe ne survienne. Ainsi, vous avez pu voir fleurir des blocs béton pour sécuriser les manifestations en ville ou un grillage vert pour les feux d'artifice sur l'Espace-Péchaud.

Les effectifs de la Police Municipale ont également été doublés pour les événements, grâce à **2** ATPM (Assistants Temporaires de Police Municipale), détachés ponctuellement d'autres services municipaux.

L'ensemble de ces actions mises en oeuvre a permis de :

- sécuriser les zones de rassemblement et les abords
- simplifier la circulation et le stationnement
- faciliter l'accès des moyens de secours
- augmenter la présence des forces de sécurité
- rendre visible l'occupation du terrain par les forces de l'ordre
- multiplier les prises de contact auprès de la population et des commerçants.

Ainsi, les festivités se sont déroulées sans encombre pour le plus grand bonheur de tous.



Services Techniques

Mise en accessibilité du groupe scolaire public



Après la réfection de l'étanchéité de la toiture de la cantine et des chéneaux du groupe scolaire public, réalisée en **2018**, cette année est consacrée à la mise en accessibilité du bâtiment.

Pour rappel, la mise en accessibilité des différents bâtiments communaux a fait l'objet d'un Ad'Ap (Agenda d'accessibilité programmée) approuvé par arrêté préfectoral en date du **19** novembre **2015**.

Les services techniques municipaux sont donc à pied d'œuvre pour améliorer l'accessibilité du bâtiment en changeant les portes, installant des rampes ou posant des contremarches contrastées. Les travaux devraient être achevés fin **2019**.

Côté budget, l'Etat, dans le cadre de la DETR, participe à ces travaux à hauteur de **60%**, soit **53 088€**. Le coût global s'élève à **88 480€ HT**.

Habitat

D'importantes aides pour engager des travaux

Depuis le début de l'année, la Communauté de Communes des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac a engagé des études pré-opérationnelles pour la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Privé (O.P.A.H.). L'objectif est de réhabiliter le patrimoine bâti et d'améliorer le confort des logements. C'est donc une nouvelle opportunité pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs privés, de bénéficier d'aides financières pour la rénovation de leurs logements. Cette action de nature incitative vise à créer les conditions favorables à la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat sur les **20** communes du territoire, et donc à Saint Chély d'Apcher.

Pour qui ?

- les propriétaires occupants d'un logement datant de plus de **15** ans en tant que résidence principale, sous conditions de ressources

- les propriétaires bailleurs d'un logement datant de plus de **15** ans actuellement en location ou mis à la location à l'année.

Pour quels travaux et dans quel but ?

- réaliser des économies d'énergie, en effectuant des travaux d'isolation, de menuiseries, de chauffage, etc.
- favoriser le maintien à domicile, en adaptant les logements pour faire face aux difficultés physiques liées au vieillissement et aux situations de handicap (douche, monte-escalier, etc.)
- assurer un meilleur confort de vie, en favorisant la réalisation de travaux de remise en état dans un logement devenu vétuste ou très dégradé.

Comment faire ?

Pour mener à bien ce programme, la Communauté de Communes a confié la réalisation de cette étude pré-opérationnelle à SOLIHA, qui propose aux propriétaires, une assistance gratuite et personnalisée.

Ainsi, ils pourront définir un projet en adéquation avec leurs besoins et leurs moyens financiers.

Des permanences sont assurées sans rendez-vous les jeudis **3** octobre, **7** novembre et **5** décembre de **10h30** à **12h** à la Mairie.

Munissez-vous de votre avis d'imposition (pour les propriétaires occupants) ainsi que des plans et devis dont vous disposez.

Un conseiller vous aidera à établir un dossier de demande de subvention, qui pourra être déposé début **2020** auprès des différents financeurs.

Pour plus de renseignements et bénéficier des avantages de l'O.P.A.H., contactez SOLIHA au **05.65.70.30.70** ou par mail : contact.lozere@solih.fr.



Médiathèque

2 nouveautés pour la rentrée

Après les « mercredis numériques et créatifs », les animations « réalité virtuelle » et autres, la médiathèque poursuit ses actions de médiation culturelle en ce **2°** semestre **2019**.

La médiathèque municipale Théophile Roussel, soucieuse de développer son service de lecture publique, de l'ouvrir au maximum à la population et de travailler à son développement culturel, propose tout d'abord la mise en place d'un « Café des Lecteurs ».

Celui-ci aura pour but de permettre aux abonnés d'échanger, avec simplicité, leurs impressions positives ou non sur un livre, un CD ou un DVD et de partager leurs coups de cœur et leurs connaissances de l'actualité éditoriale.

Ce rendez-vous convivial autour d'une boisson (non alcoolisée !), favorisera la découverte des collections et des différents supports proposés à la médiathèque, la rencontre et les échanges entre les personnes.

Le **1°** rendez-vous est fixé au samedi **12** octobre de **14h** à **16h**. La participation est gratuite. Pensez à vous inscrire au préalable.



La médiathèque participe également aux Journées du Patrimoine organisées par l'Office de Tourisme. Une exposition sur Théophile Roussel sera présentée dans sa maison natale, devenue la Mairie de Saint Chély d'Apcher.

Pour (re)découvrir la vie du Barraban le plus célèbre, rendez-vous le samedi **21** septembre de **14h** à **18h**. Vous pourrez voir des objets phares et inédits appartenant à ses descendants et à un collectionneur, des photos de monuments prises par le Photo Club Haute Lozère et des panneaux retraçant la carrière du scientifique et homme politique, réalisés par Emilie Hallauer. L'arrière-arrière-petite-fille de cet illustre Barraban devrait être présente pour évoquer l'héritage laissé par son aïeul.

Le Ciné-théâtre

Les pratiques amateurs prennent de l'ampleur

Parmi ses missions, le Ciné-théâtre est notamment en charge de l'éducation artistique et culturelle, ce qui passe entre autres par la valorisation des pratiques amateurs sur le territoire de la Haute-Lozère. C'est dans cette optique que le Ciné-théâtre est heureux d'inaugurer pour cette nouvelle année **2** cours de théâtre pour enfants encadrés par la médiatrice culturelle Lucile Mathieu. Ces cours auront lieu une fois par semaine (le lundi de **16h45 à 18h15** pour les **8-12** ans et le samedi de **10h30 à 12h** pour les **12-16** ans), de septembre **2019** à juin **2020** et déboucheront sur une représentation publique au Ciné-théâtre. L'année sera agrémentée par la découverte de spectacles et de rencontres avec des artistes professionnels. Les inscriptions sont ouvertes dès la rentrée, n'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil du Ciné-théâtre.

Pour ceux qui seraient tentés par une expérience plus courte mais très dense, ne manquez pas la création partagée intergénérationnelle « *La Compil'* » menée par la compagnie Le Cri Dévot.



Pendant les vacances d'octobre, toute personne intéressée (aucune pratique théâtrale requise, ouvert aux enfants accompagnés dès **8** ans) pourra participer à la création d'un spectacle : ateliers d'écriture sous forme d'apéro-stylos, répétitions des textes et restitution devant le public au Quartz. Les participants travailleront sur **60** années de mémoire collectives et se prêteront au jeu de l'auto-socio-biographie chère à Annie Ernaux. Ce projet se mettra en place du **21** octobre au **2** novembre, avec présence obligatoire pour le lancement de l'aventure le vendredi **18** octobre au soir, les **26** et **27** octobre et les **1^o** et **2** novembre. La restitution aura lieu le samedi **2** novembre à **19h30**. Ce projet entièrement gratuit est mené conjointement avec les Scènes Croisées de Lozère. Les personnes intéressées peuvent contacter Camille au **06.86.59.21.45**.

Comité de Jumelage

Le 20^e anniversaire a été fêté en août



14 Anglais sont venus à Saint Chély en avion, voiture, train ou camping-car pour célébrer les **20** ans du jumelage avec Tadcaster du **1^o** au **6** août. Le programme, concocté par les membres du Comité de Jumelage Barraban était dense avec entre autres : marche autour du lac du Moulinet, visite du château de La Baume et du Musée des Epouvantails, découverte de l'Aubrac, soirée paëlla animée par l'Harmonie de Haute Lozère à Nasbinals, visites du Malzieu-Ville, du site d'Apcher et du Musée de la Résistance au Mont Mouchet, etc.

Les invités ont aussi pu profiter de la Fête Votive et surtout participer à la cérémonie officielle organisée le samedi **3** août. Tout d'abord, la plaque du **20^e** anniversaire a été inaugurée au pied de l'arbre du jumelage sur le Foirail en présence des Maires des **2** villes et des **2** conseillers départementaux du canton. Puis, la cérémonie s'est poursuivie en Mairie avec la remise de divers cadeaux, ainsi que du triptyque peint par Jean Salvador. Andrew Birdsall, président du Comité de Jumelage anglais a quant à lui offert un panneau de signalisation indiquant la direction de Tadcaster. Le Comité de Jumelage, via sa présidente Sandrine Hugon, remercie ses amis Anglais de Tadcaster, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ces quelques journées partagées.

Le Brexit n'était pas à l'ordre du jour à Saint Chély d'Apcher en cette semaine de festivités !



Avant la venue des Anglais, les élèves de **5^o** du collège du Sacré-Coeur avaient passé quelques jours à Tadcaster en compagnie de leurs correspondants Britanniques, ponctuant ainsi de belle manière les nombreux courriers échangés tout au long de l'année. Un voyage linguistique des plus enrichissants.



Office de Tourisme Margeride en Gévaudan

Des balades gourmandes à nouveau plébiscitées !

Auprès des visiteurs comme des Barrabans, les balades gourmandes de l'Office de Tourisme Margeride en Gévaudan ont fait, cet été encore, l'unanimité. Chaque semaine, dès le **18** juillet, ces courtes randonnées ponctuées de pauses gourmandes ont attisé la curiosité de nombreux « marcheurs gourmands », intrigués par cette formule originale.

Le **25** juillet dernier, ce sont ainsi près de **30** marcheurs qui, au départ du Bureau d'Information Touristique de Saint Chély d'Apcher, se sont lancés à l'assaut des sentiers environnants. Entre lecture de paysages et échanges autour de la faune et de la flore, les participants ont fait connaissance avec Willy Sudre, accompagnateur en moyenne

montagne, récemment diplômé et implanté en Lozère, qui a guidé l'ensemble des balades gourmandes de l'Office de Tourisme cet été.

Arrivés à Sarroul, une première pause gourmande attendait les participants avec, entre autres, au menu : un plateau de charcuteries locales sélectionnées par la Maison Paran, du pain à la farine du Moulin de la Borie (Causse Méjean) et du jus de pomme bio du GAEC d'Ispagnac. Le groupe de « marcheurs gourmands » s'est ensuite dirigé vers les hauteurs de Saint Chély pour une **2°** halte gourmande sucrée-salée.

Aux dernières lueurs du jour, les marcheurs ont ainsi pu déguster une sélection de fromages locaux, des croquants aux amandes, des

fruits frais ainsi qu'une tasse de thé d'Aubrac concocté par Karine Gilles de Loz'herbes.

Repus, le groupe de marcheurs a repris sa route vers le centre-ville, à la frontale cette fois ! Une belle sortie appréciée par les participants !

Barrabans, Barrabandes, tendez l'oreille, une toute dernière balade gourmande pourrait bien avoir lieu au mois de septembre...

Plus d'informations auprès de l'Office de Tourisme Margeride en Gévaudan.



A la découverte des richesses du parc du Château d'Orfeuillette



Le **11** juillet dernier, l'Office de Tourisme Margeride en Gévaudan, en partenariat avec les Maisons Brunel, a convié les amateurs de botanique à une sortie « Histoires de plantes » animée par Karine Gilles

(Loz'Herbes), dans un décor pour le moins exceptionnel : les jardins du Château d'Orfeuillette à Albaret-Sainte-Marie. À l'ombre des séquoias géants et à quelques mètres du château, ancienne demeure de Théophile Roussel, les participants sont partis à la découverte des plantes et de la végétation environnante.

Dans ce décor hors du commun, Karine Gilles, herboriste et animatrice, s'est naturellement orientée vers l'univers fascinant des arbres, présents en nombre dans les jardins du château. Pendant un peu plus

d'une heure, Karine a ainsi expliqué le fonctionnement de nombreuses plantes, certaines connues d'autres beaucoup moins, ainsi que leurs propriétés médicinales, cosmétiques, tinctoriales, parfois méconnues qui n'ont pas manqué de surprendre les participants.

Vous avez manqué cette sortie ?

Bonne nouvelle, une autre sortie « Histoires de plantes » est programmée samedi **14** septembre de **10h à 12h**. Tarifs : **8€** par adulte / **4€** par enfant (Inscriptions auprès de l'Office de Tourisme).

« Un été à la ferme » : 2° édition réussie !

Après le succès encourageant de la **1°** saison d' « Un été à la Ferme » en **2018**, l'Office de Tourisme a préparé une **2°** édition riche en découvertes avec visites de ferme et soirées guinguettes ! Ainsi, les **16**, **23** et **30** juillet, les visiteurs ont pu découvrir **3** fermes, aux Monts-Verts et à Saint-Léger-du-Malzieu. Très appréciés, ces moments d'échanges avec les agriculteurs locaux ont rassemblé **120** personnes.

Puis, en soirée, place aux fameuses soirées guinguettes, sur le Petit Foirail à Saint Chély d'Apcher.

Grâce à une météo clémente et à une forte mobilisation des Barrabans, ces **3** soirées ont rencontré un beau et franc succès ! La formule « marché de producteurs - buvette - concert », désormais bien connue, a en effet attiré à chaque fois plusieurs centaines de personnes.



Sur les **3** soirées, ce sont ainsi plus de **1 500** convives qui ont profité des différents plats élaborés par la dizaine de producteurs locaux. Dans une ambiance chaleureuse et festive, le Petit Foirail a fait l'unanimité dans ses habits de fête !

Pour finir en beauté cette **2°** édition, une soirée conte à la ferme s'est déroulée à Saint-Pierre-le-Vieux le mardi **20** août, en présence du comédien Thomas Pouget et de sa compagnie La Joie Errante. L'occasion de clore en beauté « Un été à la Ferme » **2019** !



TRIBUNES POLITIQUES

Cette page du magazine est ouverte aux membres de l'opposition qui peuvent s'exprimer librement. Les textes sont respectés à la virgule près et chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

Liste «De l'exigence au rayonnement»

Liste «Dynamiques et solidaires»

Ma commune « j'y tiens », dynamique, solidaire, accueillante

Le festival, a permis de faire évoluer l'aménagement du Péschaud, avec encore cette année des artistes pour embellir par leurs œuvres cet espace, qui devient maintenant un lieu de plus en plus fréquenté par nos concitoyens. Il est agréable de s'y promener et de s'interroger sur les différentes œuvres. Nous devons saluer les associations qui œuvrent tout l'été pour la collectivité, autant pour le festival que pour les animations de la ville, sans oublier celles qui tout le long de l'année font du bien aux autres.

La rencontre du responsable de l'association Humanisme et Habitat, Monsieur Poux, nous permet d'avoir les dernières infos sur l'intégration des familles « yezidie ». 2 des enfants les plus âgés ont trouvé une formation pour la rentrée (école du sacré cœur), les plus jeunes commencent à parler

le français, une bonne nouvelle sur la voie de l'intégration. Les associations humanitaires jouent pleinement leurs rôles. Nous leur souhaitons une bonne rentrée scolaire.

Les projets de la ville sont toujours en cours, notamment la maison médicale qui nous l'espérons verra sa première pierre cette automne, quelque peu retardée par le cadre juridique. Nous avons toujours une urgence médicale en Haute Lozère, et il faudra beaucoup de volonté pour attirer les professionnels de santé sur notre territoire.

La troisième tranche de la traversée de st Chély est en cours, avec là aussi des retards qui sont de la responsabilité de l'entreprise, il faudra beaucoup de détermination de la part des élus qui gèrent ce dossier afin d'éviter des surprises budgétaires.

Nous voici déjà au mois de septembre, l'automne sera bientôt là et les prochaines échéances vont arriver très vite.

Nous serons bien entendu présents avec la même détermination, défendre l'intérêt général avec sérieux et permettre le débat. Nous défendrons comme en 2014, des valeurs qui rassemblent : la solidarité, la tolérance, l'humanisme, la démocratie communale. Nous aborderons ces thèmes avec les Barrabans à la rentrée et nous proposerons un vrai choix de défense de cette collectivité, ainsi qu'un programme pour l'avenir de notre collectivité et la défense de tous les services dont nous avons besoins.

Bonne rentrée de septembre à tous.

Christian Paran ●



Centre Culture et Loisirs

Saint Chély d'Arte 2019



S'il est fréquent de faire apparaître les remerciements en fin d'article, il semble que dans ce contexte, il soit important de les mettre en avant. En effet, pour qu'une manifestation comme le Festival Saint Chély d'Arte puisse se tenir il faut réunir de multiples énergies. De nombreuses personnes ont décidé de faire confiance et de soutenir le CCL :

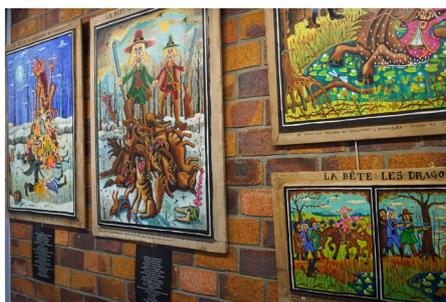
- la Communauté de Communes, le Département et la Région qui ont voté des subventions pour que les festivités puissent se tenir
- la Commune qui aide l'association à porter le projet depuis maintenant 3 ans et participe à son financement
- les commerçants et artisans du bassin de vie qui accompagnent financièrement ou donnent des produits servis à table
- l'Office de Tourisme qui participe à la communication
- toutes les petites mains qui mettent leur bonne volonté à monter des barnums, bouger des chaises, préparer des repas, faire la vaisselle, etc.
- ceux dont c'est le travail mais qui avec le sourire n'hésitent pas à modifier leur planning et à rendre service : les employés des Communes de Saint Chély ou Rimeize.

A toutes ces personnes là, le CCL tient à répercuter les compliments reçus et adresser un grand merci. C'est souvent aux organisateurs que sont adressées les félicitations mais il est important de rappeler que c'est grâce à la conjonction de toutes ces volontés que le projet peut aboutir. C'est grâce à tous que, petit à petit, l'Espace-Péchaud est devenu de plus en plus accueillant et vous pourrez être fier d'annoncer à vos proches lors d'un passage en ce lieu que vous y avez participé !

Pour ce qui est du festival 2019, il est important de se souvenir aussi des moments forts :

- le vernissage de l'exposition sur « La Bête » avec Gérard Lattier le 6 juillet
- l'inauguration des réalisations précédentes et le lancement du festival le 11 juillet
- les travaux avec les artistes associés (Erik Barry, le vannier et Loul Combres, le céramiste) à partir du 8 juillet
- les acteurs et musiciens qui ont su divertir les participants pendant les pauses.

L'équipe du Centre Culture et Loisirs espère vous croiser dans le « Jardin des Livres » et à la Fête du Sport en septembre. Celle-ci relancera la saison pour les ateliers théâtre, poterie, art plastiques et tapissiers, sans oublier Radio Zéma qui émet toujours sur le 96.2.



Amicale philatélique

Rencontre des collectionneurs



L'Amicale Philatélique du Gévaudan organisera le samedi 5 octobre la 14^e Rencontre des Collectionneurs de Haute-Lozère au Centre Socio-Culturel. Cette année, une exposition ayant pour thème « la Margeride » sera présentée.

Entrée libre de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Secours Populaire

Des vacances pour tous



Les vacances, ça aide à grandir disait le Président de l'association, Julien Lauprêtre, récemment disparu. Ça aide aussi à se retrouver en famille, à pouvoir vivre d'autres sensations, à découvrir des lieux et des modes de vie différents, ... en un mot à s'enrichir.

C'est pour cela que le Secours Populaire aide tous les ans des familles et des enfants à partir en vacances. C'est toujours le cas en 2019 avec le Secours Populaire Français de Saint Chély où 8 familles ont pu bénéficier d'aides (plus ou moins importantes) pour aller se détendre dans des lieux qu'elles avaient choisis. Ce sont aussi 20 personnes dont 13 enfants qui ont participé à la « Journée des Oubliés des Vacances » le 21 août à Marseillan sur la plage des Dunes.

Une jeune adolescente a pour sa part rejoint le village « Copains du Monde » à Ceilhes, dans la Montagne Noire, pour 2 semaines de vie riche en collectivité. Les personnes seules ne seront pas oubliées puisque fin septembre, une journée conviviale de détente leur sera réservée.

Si des « jours heureux » ont ainsi pu être offerts, c'est bien sûr grâce aux activités des bénévoles, mais aussi avec les aides apportées par de généreux donateurs.

Que tous en soient remerciés.

Gym Club Barraban

Le rêve américain



Samedi **22** juin a eu lieu le gala du Gym Club Barraban sur le thème du rêve américain. Ce spectacle est venu clôturer une saison sportive riche. Ce fut l'occasion pour les gymnastes filles et garçons de présenter leurs enchaînements de compétition aux différents agrès (poutre, saut, barres, sol, anneaux, arçons) mais également de se faire plaisir en réalisant différentes chorégraphies : cow-boys et indiens, jazz, twist, rock-n'roll, pom-pom girls, hip-hop ; chaque groupe a illustré à sa manière ce rêve américain. Le public venu en nombre a félicité l'ensemble des jeunes sous un tonnerre d'applaudissements. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé au bon fonctionnement du club et rendez-vous à la Fête du Sport.

La Croix-Rouge

Distribution alimentaire



Après la fermeture des Restos du Cœur (ouverts de novembre à mars), La Croix-Rouge, en alternance avec le Secours Populaire, reprend la distribution alimentaire, du printemps jusqu'à la fin de l'été. Les produits sont fournis par la banque alimentaire de Rodez. La vente, à prix modique, de vêtements permet aussi d'acheter des fruits, légumes, conserves chez des commerçants locaux. Celle-ci est nécessaire au vu du nombre croissant de bénéficiaires.

Tout au long de l'année, la Croix-Rouge poursuit ses activités : formations 1° secours, animations suivies d'un goûter dans les maisons de retraite, aides aux personnes démunies, vide-maisons à la demande, aides diverses.

L'Etoile Barrabande

fait son Tour du Monde



1000 spectateurs ont embarqué vendredi **7** et samedi **8** juin à bord du vol proposé par l'Ecole de danse barrabande pour un spectacle chaleureusement accueilli par le public.

Sur des chorégraphies et des mises en scène créées par Laurène Bertrand, professeure de danse de l'Ecole, les **105** élèves ont proposé un tour du monde dansé.

D'escalades en escalades, se sont enchaînées des chorégraphies de modern'jazz, de classique et de street jazz. Sur des musiques orientales aux rythmes africains, les danseuses de tous âges ont ébloui les spectateurs par leur dynamisme et leur enthousiasme.

Le final du spectacle rassemblait toutes les danseuses dans une spirale blanche.

L'été n'est pas synonyme de repos pour toutes les danseuses. En effet, l'Etoile Barrabande a organisé **2** stages d'une semaine : un en juillet et un en août. Ces stages, ouverts à tous à partir de **8** ans, proposaient des cours de modern'jazz et une initiation au hip-hop.

Enfin, les cours reprennent en septembre. Les inscriptions se feront lors de la Fête du Sport. L'Ecole de danse de Saint Chély dispense des cours de danse classique, de modern'jazz, de street jazz, de stretching, de step et de Yoga lyengar.

Tous ces cours sont encadrés par des professeurs diplômés.

VMEH

Donner le sourire aux malades



Rendre visite à un malade ou à une personne âgée, chaque semaine, pour l'écouter et la distraire, c'est ce que font les bénévoles de l'association VMEH (Visiteurs de Malades en Etablissements Hospitaliers) au sein du Centre Hospitalier de Saint Chély. Voici, en résumé, le rôle d'un visiteur de malade.

Pour le devenir, il suffit d'avoir au moins **18** ans, d'être motivé et disponible un après-midi par semaine. Les qualités requises sont : le sens de l'écoute et de la diplomatie et savoir garder son devoir de réserve. Ensuite, une complicité, voire une relation d'amitié, peut se créer. Il est parfois possible de se sentir un peu triste mais il y a aussi de nombreux moments de joie, où les bénévoles chantent, organisent des animations ou y participent. Pour aider les bénévoles, des groupes de parole sont organisés régulièrement. Chaque nouveau bénévole bénéficie d'un tutorat avec un bénévole expérimenté.

L'association recherche des bénévoles désireux de participer à cette formidable aventure humaine. Les personnes intéressées peuvent contacter la responsable : Madame Orhac au **04.66.31.37.44**.

PARTAGER

Rugby Club Haut Gévaudan

Retour sur le tournoi annuel



Le samedi **25** mai avait lieu le **33°** challenge rugby du Haut Gévaudan, sur le complexe sportif du Malzieu.

Le tournoi a rassemblé **8** clubs venant de plusieurs départements, soit **24** équipes dans **3** catégories différentes : moins de **8** ans, moins de **10** ans et moins de **12** ans. Environ **300** enfants se sont affrontés toute la journée pour essayer de gagner le magnifique trophée.

Les moins de **8** ans, entraînés toute la saison par Franck Zapéra ont brillamment remporté le tournoi dans leur catégorie en battant tous leurs adversaires.

La victoire finale pour le trophée regroupant le résultat des **3** catégories est revenue au club de Castelnaudary.

Un grand merci à tous les bénévoles, du club ou non, qui ont permis le bon déroulement de cette journée.

Voyage de fin d'année exceptionnel



Après une année bien remplie de tournois à travers l'Auvergne et l'Occitanie, les enfants du club de rugby de Saint Chély ont eu droit à un week-end fantastique au Puy du Fou du vendredi **21** au dimanche **23** juin. Une trentaine d'enfants de **6** à **14** ans ont pris le bus direction la Vendée pour assister aux impressionnants spectacles et passer **2** nuits dans un camping avec mobil-homes et tipis. Bien sûr le ballon ovale était lui aussi de la partie ! Merci aux dirigeants et bénévoles du RCHG sans qui ce séjour n'aurait pas été possible. Rendez-vous nombreux l'année prochaine pour une nouvelle saison.

Tous les enfants de Saint Chély sont invités à essayer ce sport tous les samedis après-midi au stade de Billières depuis le **31** août. Pour tout renseignement complémentaire contactez le président, Franck Zapéra au **06.21.34.31.54**.

Pour rappel, le Rugby Club Haut Gévaudan accueille les enfants dès l'âge de **4** ans et demi. Une section rugby loisirs existe également : du rugby à toucher sans contact et sans risque, ouvert à tous de **14** à **74** ans. Renseignements au **06.88.69.66.55**, ou **06.21.34.31.54**.

Secours Catholique

Une nouvelle distribution des espaces



Depuis quelques temps déjà, les bénévoles du Secours Catholique se penchaient sur un problème : comment accueillir au mieux, sans pousser les murs ? Une réflexion sur la redistribution des locaux s'imposait et avec l'aide de tous, des solutions ont été trouvées, permettant désormais la mise à disposition des livres et disques.

Un « coin » a été tout spécialement réservé aux plus jeunes pour une recherche plus rapide et plus agréable et quelques livres ont été placés dans une pièce voisine. Leur sujet, leur présentation, leur qualité ont incité les bénévoles à les réserver pour les fêtes de fin d'année. N'hésitez pas à venir les choisir dès maintenant, ces livres sont des dons et le suivi dans leur disponibilité n'est pas assuré.

Vous pouvez également rencontrer une oreille amicale pour déposer vos soucis, trouver une aide pour remplir des documents ou rédiger un courrier, échanger sur vos questions domestiques, etc. Les bénévoles peuvent vous accompagner ou vous diriger vers les personnes habilitées.

Le Secours Catholique aime aussi à partager un petit café, moment de pause dans un quotidien bien souvent bousculé par les réalités et urgences diverses.

Photo Club Haute Lozère

Des objectifs derrière l'objectif



Depuis la naissance d'un groupement d'amateurs de photographie en **2016** et la création de l'association en **2018**, **3** expositions ont couronné avec brio le travail du groupe : « La faune et la flore », « La pierre », et pour cette année **2019**, « L'eau dans tous ses états ».

Si le fil conducteur de ces expositions justifie de nombreuses sorties photos, d'autres permettent d'explorer des champs plus originaux : Nocturne sur Garabit, feux d'artifice, fêtes de Noël par exemple.

Le club a également été sollicité par les professionnels du monde agricole pour des photos visant à promouvoir leur métier.

Les diverses pérégrinations font découvrir aux photographes toute la beauté du département, faisant d'eux des témoins de sa diversité. Ces sorties à thème permettent d'approfondir les acquis, de découvrir les fonctionnalités complexes des différents boîtiers, mais surtout de créer une formidable émulation. Autant dire que l'ambiance au club est des plus agréable.

L'association qui participera aux Journées du Patrimoine (cf page **12**) a pour projet la création d'un espace dédié au travail de studio et au traitement informatisé de l'image, qui va nécessiter quelques investissements que le club n'a pas les moyens de financer seul. Mais selon l'adage, Paris ne s'est pas fait en un jour, de nombreux défis restent à relever.

Vous êtes responsable associatif et vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain magazine municipal, contactez le service communication de la Commune au **04.66.31.38.56** ou par mail : coralie.forissier@stchelydapcher.fr

Informations générales

Administration générale Mairie

67, rue Théophile Roussel
48200 SAINT CHÉLY D'APCHER
Tél : **04.66.31.00.67** / Fax : **04.66.31.38.66**
du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Urbanisme, Aide sociale : **04.66.31.38.60**
Etat civil, Elections : **04.66.31.38.59**
Secrétariat de M. le Maire : **04.66.31.38.56**
Réservation de salles : **04.66.31.38.64**

Animation et insertion

Maison de Services au Public
Point d'Appui à la Vie Associative
Rue de l'Ancien Hôpital - **04.66.32.71.41**
du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
3^e samedi du mois (hors juillet/août) :
8h30-12h

Médiathèque

Place du Foirail - **04.66.31.12.41**
lundi : 14h-17h
mardi, mercredi, jeudi : 10h-12h / 14h-18h
vendredi : 10h-12h / 13h-17h
samedi : 10h-12h / 14h-17h

Espace Jeunes

Rue de l'Ancien Hôpital
04.66.31.26.09 - 06.32.76.25.51

période scolaire

pour les 11-14 ans
mercredi et samedi, 14h-18h
pour les 14-17 ans
mercredi et samedi, 16h-18h

vacances scolaires

pour les 11-14 ans
stages les lundis et mardis
ou mercredis et jeudis, 8h30-18h
pour les 14-17 ans
du lundi au vendredi, 16h-18h

Accueil de loisirs

Route du Malzieu - **06.85.50.92.48**
période scolaire : mercredi 7h30-18h
vacances scolaires : du lundi au vendredi
7h30-18h

Prévention et sécurité

Police Municipale

67, rue Théophile Roussel
04.66.31.38.63 -
06.73.34.17.03 - 06.80.70.20.27

Entretien

Services techniques

Route du Malzieu
04.66.31.05.68 - 06.87.83.34.00

Enfance

Crèche municipale

7, rue des Branchettes - **04.66.31.69.65**

Groupe scolaire public

Bd Guérin d'Apcher
École maternelle : **04.66.31.21.14**
École élémentaire : **04.66.31.03.69**

Equipements sportifs

Gymnase, stade, halle aux sports
Bd Guérin d'Apcher - **04.66.31.29.56**

Piscine Atlantique

Bd Guérin d'Apcher - **04.66.31.32.33**

Permanences

Logement / Urbanisme / Environnement

**CAUE 48 - Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement**
Les **1^{er}** vendredis du mois
(semaine complète), **9h-12h**
en Mairie (sur rendez-vous)

OC'TEHA - Habitat et Développement
les **2^e** lundis du mois, **9h-10h** - en Mairie
Objet : aide à la réfection toitures et façades

**ADIL 48 - Agence Départementale
d'Information sur le Logement**
les **4^e** mercredis du mois, **14h-16h30**
à la MSAP (sur rendez-vous de préférence)
*Objet : conseil juridique, fiscal et financier sur
le logement*

**LOZERE ENERGIE - Agence Locale de
l'Énergie et du Climat de la Lozère**
les **4^e** mercredis du mois, **14h-16h30**
à la MSAP
*Objet : conseil sur la rénovation énergétique
de l'habitat*

SOLIHA

Les **1^{er}** jeudis du mois, **10h30-12h**
en Mairie (sans rendez-vous)
Objet : aides dans le cadre de l'O.P.A.H.

Aide / Écoute

**ANPAA 48 - Association Nationale de
Prévention en Alcoologie et Addictologie**
les lundis, **10h-18h** - en Mairie

PAEJ - Point Accueil Écoute Jeunes
les lundis matins et **3^e** mercredis du mois
à la MSAP (sans rendez-vous)

Emploi / Formation / Retraite Mission locale

les mercredis et jeudis, **9h-12h** (sur rendez-
vous) et **13h-15h30** (sans rendez-vous)
à la MSAP (sauf les **2^e** jeudis du mois)
*Objet : accompagnement des jeunes
de 16 à 25 ans*

**ALOES - Association Lozérienne Emploi
Solidarité**
les **2^e** et **4^e** mardis du mois, **9h30-11h30**
à la MSAP

*Objet : association intermédiaire et entreprise
de travail temporaire d'insertion : proposition
de missions de travail*

Sécurité Sociale des Indépendants
les **1^{er}** mercredis du mois, **9h15-11h15**
à la MSAP (sur rendez-vous)
*Objet : création d'entreprise, demande
d'informations concernant la retraite ou les
assurances des professions artisanales,
industrielles ou commerçantes*

Vie quotidienne

Pôle de santé
du mardi au jeudi, **16h-20h**
au Centre Hospitalier (sans rendez-vous)
Objet : consultations médicales

Famille

UDAF - Union Départementale des Affaires Familiales

les **4^e** mardis du mois, **14h-16h30**
à la MSAP
*Objet : informations juridiques et diverses
concernant les familles*

CIDFF - Centre d'Informations des Droits des Femmes et des Familles

Les **3^e** mardis du mois, **8h30-12h**
à la MSAP (avec ou sans rendez-vous)
*Objet : informations juridiques, droits des
familles, médiation familiale*

Déchets

Syndicat Mixte La Montagne

Les Cheyssades - Route de Mazeirac
48200 RIMEIZE
du lundi au samedi, 7h30-12h / 14h-17h
04.66.31.33.10

Carte Pass Jeunes

La « Carte Pass Jeunes » est un dispositif mis en place par l'association Espace Jeunes en partenariat avec la Commune de Saint Chély d'Apcher depuis **10 ans**. L'objectif de cette opération est de continuer à dynamiser la vie locale, notamment auprès des commerçants de Saint Chély d'Apcher, tout en luttant contre l'oisiveté des jeunes. Elle donne accès à des réductions ou des gratuités à travers toute la Commune et dans différents domaines : piscine, médiathèque municipale, Ciné-Théâtre, services, commerces, associations sportives, etc. sur présentation de la carte. A noter que les partenaires ont l'autocollant « Je suis partenaire de l'opération Carte Pass Jeunes » sur leur devanture. Elle est constituée de deux documents :

- une carte nominative
- un guide d'informations répertoriant toutes les structures partenaires.

Conditions pour obtenir la « Carte Pass Jeunes » :

- être âgé(e) de **11 à 25 ans**
- être adhérent de l'Espace Jeunes (cotisation **10€** par an - l'adhésion est valable sur l'année scolaire, de septembre **2019** à août **2020**).

N'attendez plus et venez récupérer votre carte à l'Espace Jeunes !

Numéros utiles

Pompiers : 18
Police Secours : 17
Urgences Médicales : 15
Appel d'urgence à partir d'un portable : 112
Gendarmerie Nationale : 04.66.31.01.86
Police Municipale : 06.73.34.17.03

A savoir

Vous habitez Saint Chély d'Apcher et vous ne recevez pas Saint Chély Mag dans votre boîte aux lettres ?
Contactez le service communication de la Mairie au **04.66.31.38.56** ●

Septembre

Samedi 14 septembre > Fête du Sport

Sur l'Espace-Péchaud



Samedi 21 septembre > Exposition Théophile Roussel

De 14h à 18h à la Mairie

Samedi 21 et dimanche 22 septembre > Journées Européennes du Patrimoine

Organisées par l'Office de Tourisme Margeride en Gévaudan



Vendredi 27 septembre > Nomades

Musique du monde - dès 10 ans
L'association passionnante de 4 instruments aux intonations et histoires différentes : un oud, une flûte, un tuba et un saxophone.
A 20h30 au Ciné-théâtre

Octobre



Samedi 5 octobre > 14° Rencontre des Collectionneurs de Haute-Lozère

De 9h à 12h et de 14h à 17h30 au Centre Socio-Culturel
Organisée par l'Amicale Philatélique du Gévaudan

Samedi 5 et dimanche 6 octobre > Stage self-défense

De 10h à 13h au Dojo
Organisé par Krav Maga Gévaudan

Du lundi 7 au dimanche 13 octobre > Semaine Bleue



Mercredi 9 octobre > J'aime Valentine mais bon !

Comédie - dès 14 ans
Une comédie aussi touchante que divertissante, pleine de malice et de vivacité !
A 20h30 au Quartz (programmation du Ciné-théâtre)



Samedi 12 octobre > Café des Lecteurs

De 14h à 16h à la médiathèque

Novembre



Samedi 2 novembre > La Compil'

Théâtre - dès 8 ans
Co-accueil Scènes Croisées de Lozère
A 19h30 au Quartz (programmation du Ciné-théâtre)



Vendredi 8 novembre > Vacarmes ou Comment l'homme marche sur la Terre

Théâtre - dès 13 ans
Une pièce forte, qui sonne comme un hymne au monde rural. Une réflexion sur la société contemporaine à ne pas manquer !
A 20h30 au Ciné-théâtre

Du samedi 9 au lundi 11 novembre > Salon des Arts

Organisé par Arts et Regards au Quartz

Lundi 11 novembre > Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Lundi 11 novembre > La Puce à l'Oreille

D'une construction redoutable assortie d'une incroyable fantaisie, La Puce à l'oreille signe en 1907 le retour triomphal de Feydeau au vaudeville. Maris volages et femmes jalouses se côtoient. Les portes claquent. Un classique de la comédie de mœurs !
Comédie retransmise depuis la Comédie Française au Ciné-théâtre

Jeudi 21 et lundi 25 novembre > Don Giovanni

Mozart sublime les aventures d'un des plus célèbres séducteurs de la littérature classique. Nous suivons Don Giovanni, les femmes qu'il séduit en série, et la vengeance qui le rattrape enfin.
Opéra retransmis depuis le Royal Opéra House de Londres au Ciné-théâtre

Vendredi 22 novembre > Symphonie triomphale de Berlioz

Concert des Harmonies de Haute-Lozère et de Mende au Quartz

Décembre

Dimanche 1° décembre > La Puce à l'Oreille

Comédie retransmise depuis la Comédie Française au Ciné-théâtre

Dimanche 8 décembre > Don Pasquale

Un riche célibataire s'est mis en tête de convoler en justes noces sur le tard avec une jeune fiancée, mais il se fera bernier par son neveu ! Un bijou d'esprit et d'allégresse.
Opéra retransmis depuis le Royal Opéra House de Londres au Ciné-théâtre